

Suis-je à risque?

- Est-ce que vous exercez vos activités au Canada?
- Faites-vous la promotion ou la commercialisation de vos produits ou services?
- Soumissionnez-vous pour des contrats?
- Y a-t-il un joueur dominant sur votre marché?
- Parlez-vous d'affaires à vos concurrents?
- Êtes-vous membre d'associations commerciales?

Si vous avez répondu « oui » à l'une de ces questions, vous pourriez être exposé aux risques liés à la Loi sur la concurrence.

Quels sont les risques si je ne me conforme pas?

Conséquences possibles :

- amendes, sanctions et peines d'emprisonnement élevées
- frais d'avocats
- exclusion de contrats gouvernementaux
- réputation entachée et perte de clients

Contactez-nous... c'est rapide et facile!

Nous sommes là pour vous aider. Vos questions et vos commentaires sont importants pour nous et nous les aborderons le plus rapidement possible.

Communiquez avec nous pour :

- Poser des questions
- Signaler toute activité suspecte
- Suggérer un secteur de l'économie que vous pensez que nous devrions examiner

 bureau-concurrence.canada.ca

 1-800-348-5358 (Canada)

1-866-694-8389 (pour les personnes malentendantes seulement)



Suivez-nous sur les réseaux sociaux



© Sa Majesté le Roi du Chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2025.

N° de catalogue lu54-129/2025F
ISBN 978-0-660-76052-0



Bureau de la concurrence
Canada

Competition Bureau
Canada

Trousse de démarrage de la conformité

Astuces à l'intention des propriétaires ou des gestionnaires de petites et moyennes entreprises sur la conformité à la *Loi sur la concurrence* du Canada.

Qu'est-ce qu'un programme de conformité?

Un programme de conformité est un ensemble de pratiques commerciales destiné à vous aider à respecter la loi.

Il peut vous aider à :

- faire des affaires avec de plus grandes entreprises
- attirer des acheteurs potentiels pour votre entreprise si vous souhaitez la vendre
- assurer la conformité de vos activités de commercialisation
- repérer les cas où les autres acteurs du marché ne respectent pas les règles



Un programme de conformité n'a pas besoin d'être complexe ou coûteux pour être efficace. Il peut facilement être adapté à la taille, aux ressources et aux risques de votre organisation.

Les petites entreprises dotées d'un programme de conformité solide sont les mieux placées pour poser les bons gestes et respecter la loi.

Canada

Même les plus petites entreprises peuvent avoir un programme de conformité. Suivez ces étapes pour commencer :

1 S'engager à assurer la conformité

Montrez votre engagement par vos actions et expliquez la valeur de la conformité à vos employés.

Exemples :
Soyez en mesure d'en résumer les grandes lignes, participez aux formations avec vos employés, allouez des ressources à la conformité.

2 Désigner un agent de la conformité

Choisissez une personne de confiance parmi vos cadres. La conformité pourrait être l'une de ses responsabilités.

Exemples :
Directeur financier, comptable, avocat

3 Évaluer vos risques

Pensez aux risques de conformité et d'éthique auxquels votre entreprise pourrait être exposée.

Exemples :
Les règles en matière de concurrence et de commercialisation, ou d'autres aspects comme la santé et la sécurité ou l'environnement.

4 Mettre en place un processus de conformité

Créez des procédures simples ciblant les risques que vous avez identifiés.

Exemple :
Fournissez au personnel des listes de choses à faire et à ne pas faire et des guides par étapes.

5 Former régulièrement vos employés

Partagez le programme avec vos employés et formez-les régulièrement.

Exemple :
Lors des réunions du personnel, passez en revue les formations sur la conformité du Bureau et discutez des sujets de conformité.

6 Mettre en place un mécanisme de signalement

Dites à vos employés comment ils peuvent signaler en toute confidentialité leurs préoccupations ou une possible inconduite sans crainte de représailles.

Exemples :
Utilisez une boîte de signalement anonyme, ou signalez les activités suspectes à votre cabinet comptable ou juridique externe.

7 Surveiller et auditer régulièrement

Vérifiez si votre programme fonctionne bien.

Exemples :
Demandez à votre agent de conformité de faire des visites surprises à une équipe de travail.

8 Récompenser le leadership en matière de conformité

Reconnaissez les employés qui font preuve de leadership en matière de conformité.

Exemples :
Lettres d'appréciation, primes en argent ou promotions.

9 Prendre des mesures disciplinaires contre les mauvais comportements

Prenez des mesures appropriées contre toute personne qui a enfreint le programme ou la loi.

Exemples :
Avertissement, suspension, congédiement ou action en justice.

10 Évaluer et revoir

Une fois que vous avez créé un programme de conformité, évaluez-le régulièrement et mettez-le à jour au besoin.

Exemple :
Demandez à vos employés s'ils ont des suggestions d'amélioration ou si le programme leur occasionne des difficultés.

★ **Vous trouverez encore plus de conseils sur notre Carrefour de la conformité!**

